

## Les fonctionnaires – entre mythe et réalité

Une certaine presse a pris pour habitude de tirer à boulets rouges sur les employé-e-s de la Confédération – les «fonctionnaires» – et à répandre des mythes. Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'APC, leur a répondu dans une lettre ouverte (version intégrale sur [www.pvb.ch](http://www.pvb.ch))

**Premier mythe:** le fonctionnaire. Ce statut a été aboli en 2001 avec la nouvelle loi sur le personnel de la Confédération.

**Deuxième mythe:** l'Etat suisse est glouton, sournois et exploite les citoyen-ne-s. Toujours est-il que les prestations de l'Etat sont indispensables, non seulement pour l'économie, mais aussi pour la cohésion sociale dans un pays quadrilingue. La nation suisse ne s'est pas forgée d'elle-même, naturellement: elle existe parce que nous, celles et ceux qui la peuplons, le voulons et parce qu'une administration fédérale nous aide à nous entendre mutuellement et veille à une répartition équitable des ressources entre les différentes parties du pays.

**Troisième mythe:** les salaires moyens dans l'Administration fédérale sont trop élevés et ont encore pris l'ascenseur ces dernières années. Ce ne sont pas les salaires des employé-e-s qui augmentent, mais ce sont les profils professionnels qui changent, avec un besoin toujours croissant de spécialistes. En opérant une comparaison transversale des niveaux de

salaires du secteur public et du secteur privé, on constate que les salaires du personnel de la Confédération sont en général plus bas que ceux d'entreprises privées comparables (assurances, banques, grands groupes). Evidemment, à l'Administration fédérale, il y a proportionnellement moins de menuisiers et de coiffeuses que de personnes ayant une formation académique ou professionnelle supérieure. Il est encore faux de dire que les dépenses pour le personnel fédéral ont grandement augmenté ces dernières années par rapport au secteur privé. On ne peut quand même pas comparer l'effectif du personnel de la Confédération de 2015 avec celui de 1848! Les dépenses pour le personnel sont aujourd'hui plus faibles par rapport aux dépenses globales de l'Etat qu'en 2004.

**Quatrième mythe:** l'administration et l'économie privée sont des adversaires. Au siècle passé déjà, il s'est avéré que lorsque l'Etat réduisait les salaires de ses employé-e-s, l'économie privée lui emboîtait le pas. En 1932 par exemple, l'Union suisse des exportateurs de broderies exigeait la baisse des traitements et salaires du personnel de la Confédération comme condition pour une réduction correspondante des salaires dans les cantons et les communes, ainsi que dans les banques, les assurances, le commerce et l'industrie. Aujourd'hui, les politicien-ne-s ne l'affichent plus ouvertement, mais n'en pensent pas moins!

Dénigrer l'Administration fédérale est donc fort mal à propos et nuit à la cohésion sociale. Si la Suisse est un pays prospère, c'est parce qu'elle peut compter sur un personnel fédéral compétent qui assure le service public.

Maria Bernasconi, secrétaire générale

1 100 ans APC, éd. APC, auteur: Stefan Keller, 2012



Retraite

### Des activités, oui, mais planifiées en toute tranquillité

#### De ma période active ...

Le 1.9.1969, j'ai été engagée à la section «Opérations» du Département militaire fédéral comme on l'appelait alors. J'y ai travaillé pendant cinq ans à la chancellerie et me suis familiarisée avec le monde militaire. J'ai ensuite travaillé 17 ans avec une collègue dans l'antichambre du chef de l'état-major général. En 1991, j'ai été affectée comme secrétaire chez le commandant du QG Rgt 1 où je suis restée jusqu'en 2003. En janvier 2004, ma dernière année de travail, on m'a détachée à la brigade d'aide au commandement 41 (trm).

#### ... à ma retraite – GOLDEN AGE

On m'a fait une proposition de retraite anticipée intéressante, ce qui fait que je me suis trouvée à la retraite après 35 ans de service et d'assurance. Avant de partir, j'ai pu bénéficier du cours de préparation à la retraite de l'OFPER. A

noter que l'APC offre également un tel cours à ses membres. Pour moi, ce cours a été très utile. Surtout, j'y ai appris qu'en tant que retraitée, je pouvais faire tout ce qui me faisait envie, sans contrainte. Et que pour tout le reste, je pouvais dire «non merci», sans me gêner et sans craindre une quelconque sanction.

Des hobbies, j'en ai suffisamment pour ne pas m'ennuyer: peinture, ouvrage, théâtre amateur et autres. Mais au bout de quelques mois, ces activités sont devenues trop monotones et j'ai commencé à m'ennuyer. Pendant un temps, je suis beaucoup restée chez moi à la maison. Comme cela ne me convenait pas, j'ai cherché à m'occuper plus utilement et me suis tournée vers le caritatif, un engagement très gratifiant. Un jour, j'ai lu cette annonce de l'épicerie Caritas à Olten: on cherchait des auxiliaires bénévoles. Et maintenant, je travaille tous les mardis matins à l'épicerie comme «bonne à tout faire». J'y prends un énorme plaisir et je rencontre plein de gens intéressants.

Puis on m'a demandé si j'étais d'accord de reprendre la direction du club seniors de la section DDPS de l'APC. Encore une occupation qui m'apporte beaucoup, me donne des choses intéressantes à faire et qui a radicalement changé mon quotidien. Avec les seniors du club, nous nous retrouvons une fois par mois et faisons aussi des excursions ensemble. Depuis deux ans, je profite de l'abonnement général senior à prix réduit.

Avec ma mère et ma sœur, nous voyageons régulièrement dans toute la Suisse. Nous payons volontiers avec des chèques REKA que je peux me procurer par la section DDPS. Une fois par mois, un repas de midi pour seniors est proposé au foyer pour personnes âgées à des conditions avantageuses; j'y vais aussi très volontiers avec ma mère.

Je suis heureuse de pouvoir jouir de ma retraite en bonne santé et j'espère que l'année 2015 sera aussi riche en événements que la précédente.

Maria Mauron, DDPS, responsable du club des seniors et membre de la commission spéciale retraité-e-s de l'APC